



# Réseau Belge Francophone des Villes-Santé de l'OMS, asbl » décembre 2010

## LE MOUVEMENT VILLES SANTE DE L'OMS – INTRODUCTION

## LE RESEAU BELGE FRANCOPHONE DES VILLES SANTE DE L'OMS, a.s.b.l.

**Monsieur Bernard DALLONS,**  
Président du CPAS, Membre du Collège communal de Charleroi  
et Vice-président du RBF

**Madame Brigitte AUBERT,**  
Echevine des Affaires sociales de Mouscron  
et Secrétaire du RBF



## LE MOUVEMENT VILLES SANTE DE L'OMS RAPPEL INTRODUCTIF

Lancé en 1988 avec 11 villes de la Région Europe

Fondé sur les principes de « **La Santé pour tous au 21<sup>ème</sup> siècle** »

Cible - les modes de vie favorables à la santé  
- un environnement salubre  
- des services appropriés de prévention et de traitement

Vise - l'équité  
- la solidarité  
- la durabilité

Application de ces principes au niveau local





## Le Cadre

Le programme Villes-santé se base sur trois textes fondateurs:

- La « Santé pour tous pour le 21<sup>ème</sup> Siècle » (Santé21)
- La charte d'Ottawa
- L'Agenda 21 pour le développement durable



## Les Objectifs

Le projet Villes-santé a pour ambition d'améliorer « le bien être physique, mental, social et environnemental des gens qui vivent et travaillent dans les villes »

→ Soit, **développer la promotion de la santé à l'échelon local**



# Les Objectifs

Le projet repose sur trois valeurs fondamentales :

- la protection de l'environnement ;
- l'égalité devant la santé ;
- la participation et la responsabilisation des individus.

Engagement des autorités locales :

- à améliorer la santé en développant des projets urbains à composantes
  - sociales
  - économiques
  - environnementales



## Différents réseaux Villes-Santé

***Le réseau européen*** : rassemble les **villes pilotes** du projet de la région Europe de l'OMS. Pour la Belgique : Bruxelles et La Province de Liège.

***Les réseaux nationaux*** : Au nombre de 30 dans la région Europe.

***Les réseaux régionaux*** : Ils se sont créés dans certains Etats ou provinces comme le « **Réseau Belge Francophone, asbl** ».

***Les réseaux linguistiques ou culturels*** : Ils dépassent les frontières nationales (Réseaux hispanophone, germanophone, francophone...)



**LE RESEAU BELGE FRANCOPHONE**

**DES VILLES SANTE DE L'OMS**

**a.s.b.l.**



# LE RESEAU BELGE FRANCOPHONE DES VILLES SANTE DE L'OMS, a.s.b.l.

## BREF HISTORIQUE

**1988** : la Ville de Liège rejoint le mouvement mais devra s'en retirer par la suite

**1991** : La Province de Liège, à la demande du Bureau Européen de l'O.M.S., prend le relais et crée « Liège Province Santé »

**2001** : Bruxelles rejoint le réseau européen

« **Bruxelles Ville-Région en Santé** » et « **Liège Province Santé** » → relais de l'OMS pour la Belgique



# LE RESEAU BELGE FRANCOPHONE DES VILLES SANTE DE L'OMS, a.s.b.l.

## BREF HISTORIQUE

**2002:** Création du Réseau Belge Francophone  
Le bureau Europe du projet Ville-Santé de l'O.M.S. accepte ce réseau même s'il n'est pas « national » et officiel.

**2008 :** Le réseau est validé par le paiement de la cotisation demandée par l'OMS.

**2009 :** Le Réseau Belge Francophone des Villes-Santé de l'OMS se constitue en association sans but lucratif afin de donner un cadre institutionnel au réseau



## Les Villes Santé membres de l'asbl

### **En 2010, 8 villes membres :**

- Chaudfontaine
- Charleroi
- Huy
- La Louvière
- Mouscron
- Province de Liège
- Sambreville
- Seraing

### **? Bruxelles Ville-Région en Santé :**

Invité permanent de l'asbl étant donné le statut bilingue de la Région de Bruxelles-Capitale



## Les partenaires membres de l'asbl

**4 Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS) : Brabant Wallon, Huy-Waremme, Liège et Verviers**

**Le Département de Santé Publique de l'Université de Liège**



## Les partenaires membres de l'asbl

**Précision** : les CLPS sont des associations sans but lucratif agréées et subsidiées par la Communauté française.

Ils ont pour missions :

- D'élaborer un programme d'actions en matière de promotion de la santé
- De coordonner l'exécution de ce programme
- D'apporter une aide méthodologique aux organismes ou personnes qui développent des actions de terrain dans le domaine de promotion de la santé
- D'initier des dynamiques qui encouragent le développement de partenariat, l'intersectorialité et la participation communautaire.



## Autres partenariats

**Le Réseau Francophone des Villes Santé de l'OMS** constitué du : Réseau algérien, français, marocain, québécois, suisse, tunisien et belge francophone.

→ Echanger régulièrement sur nos pratiques, notamment avec le Réseau français des Villes-Santé ainsi que avec le Réseau québécois et suisse.



## Autres partenariats

**L'association S2D** - centre collaborateur pour les Villes-Santé francophones est notre lien avec le réseau francophone des Villes Santé de l'OMS

**S2D** est une association internationale pour la Promotion de la Santé et le Développement Durable. Son activité repose sur des prestations d'études, de recherches, de formations, de conseils et d'animation de groupe de travail et de réseaux.

Elle apporte tout particulièrement son soutien au réseau francophone des Villes Santé de l'OMS.



## Organisation pratique de l'asbl

**Présidence** : Liège Province Santé, **M. G.PIRE**, Député provincial, Vice-président

**Vice-présidence** : Charleroi Ville Santé, **M. B.DALLONS**, Président du CPAS, Membre du Collège communal

**Secrétariat** : Mouscron Ville Santé, **Mme B.AUBERT**, Echevine des Affaires sociales

**Siège social** :

Service provincial de promotion de la santé  
Maison de la Qualité de la Vie  
Boulevard de la Constitution 19/2  
4020 – Liège

[rbf@provincedeliege.be](mailto:rbf@provincedeliege.be)



# Organisation pratique des Villes Santé

En général :

- une « Ville Santé » dépend d'un ou de plusieurs **responsables politiques** qui ont pour mission de prendre en compte la santé (bien-être et qualité de vie) comme objectif prioritaire de l'action communale.
- une ou plusieurs personnes sont chargée(s) de la coordination de ce projet (**coordinateur**) c-à-d de la mise en place des actions de promotion de la santé, du contact avec les travailleurs de terrain, de la mise en place des partenariats et du travail intersectoriel,.....

## L'adhésion au « RBF, asbl »

Se fonde sur

l'engagement du Bourgmestre et de son  
Conseil Communal

à prendre en compte la santé (bien-être et  
qualité de vie) comme un objectif prioritaire  
de l'action communale

**! à intégrer dans l'ensemble des  
secteurs d'activités !**



## Buts de l'association RBF

- Soutenir et développer le Réseau
- Permettre une coopération entre les membres :
  - échanges d'expériences ;
  - échanges de données ;
  - rencontres de travail ;
  - actions communes.



## Perspective du « RBF, asbl » depuis sa constitution en asbl le 16 juillet 2009

### **Véritable relance du Réseau Belge Francophone des Villes Santé de l'OMS**

Via des échanges réguliers entre les membres

Journée de travail trimestrielle : partage d'expériences à travers des thématiques prédéfinies

Finalité 2010 : Apprendre à se connaître !



Merci pour votre attention



## Bibliographie

Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, Copenhague. ***Le Mouvement Villes-Santé de l'OMS, Agir dans les villes pour la santé et le développement durable***, 2004.

Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, Copenhague. ***Phase V (2009-2013) du Réseau des Villes-santé de l'OMS de la région européenne*** : Objectifs et conditions. 2009.

Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. Programme Ville-Santé. Copenhague. ***Les Villes-santé créent la différence.***



## Bibliographie

Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), *Le Réseau Français des Villes-Santé : **Quelle plus-value dans le développement d'une politique de promotion de la santé à l'échelon local, 2008.***

S2D- Centre collaborateur de l'OMS pour les villes-santé francophones. Rennes. ***Réseau Francophone des Villes-Santé de l'OMS.*** 2004.

V. JURIN, ***Présentation du Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS,*** 2009.